

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Fonds d'actions mondiales ESG AGF

31 mars 2025

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Résultats

Pour le semestre clos le 31 mars 2025, le rendement du Fonds d'actions mondiales ESG AGF (le « Fonds ») s'est établi à -5,5 % (après déduction des charges), tandis que l'indice MSCI World Net a affiché un résultat de 4,3 %.

L'analyse ci-après de la performance du Fonds concerne les rendements des fonds négociés en bourse (FNB) et des parts de série OPC des fonds gérés par Placements AGF Inc. (« PAGF ») (les « fonds sous-jacents »), selon le cas. Le Fonds détient des parts de série O des fonds sous-jacents. Le rendement des parts de série O est presque identique à celui des parts de série OPC, à quelques différences près dans la structure des frais. Les fonds sous-jacents pourraient devoir ajuster l'évaluation des actions hors Amérique du Nord qu'ils détiennent, conformément à leurs politiques d'évaluation. L'ajustement de la juste valeur peut avoir une incidence positive ou négative sur leur rendement.

Le Fonds a affiché une performance inférieure à celle de l'indice MSCI World Net en raison de la sélection des titres. La sélection des titres dans le secteur de l'industrie a pesé le plus sur le rendement. La sous-pondération des produits financiers et la sélection des titres dans ce secteur ont aussi été néfastes. La sélection des titres dans les technologies de l'information a également eu un effet négatif, qui a cependant été atténué par la sous-pondération de ce secteur. En revanche, la sélection des titres dans le secteur des produits de première nécessité a favorisé la performance relative. La sélection des titres dans l'énergie a également eu un effet positif, qui a cependant été atténué par la sous-pondération de ce secteur. La sous-pondération des services collectifs a également favorisé le rendement, mais l'effet de ce facteur a été en partie effacé par la sélection des titres dans ce secteur.

Du point de vue géographique, l'Allemagne et le pays qui a soutenu le plus le rendement, suivie de la France et du Canada. Les États-Unis sont le pays qui a pesé le plus sur le rendement, suivis de l'Italie et de la Suède.

Au cours de la période, aucun changement important lié aux objectifs et aux stratégies de placement intégrant des critères de performance en matière d'environnement, d'enjeux sociaux et de gouvernance (ESG) des fonds sous-jacents et des FNB n'a été apporté à la composition du portefeuille.

Au 31 mars 2025, les fonds d'actions étrangères, y compris les FNB, représentaient environ 96,0 % de la valeur liquidative du Fonds, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 4,0 %. Au cours de la période, la pondération des actions étrangères et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est demeurée plutôt stable.

Le Fonds a enregistré des souscriptions nettes d'environ 3 M\$ pour la période, comparativement à environ 4 M\$ pour la période précédente. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des souscriptions n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Événements récents

Les résultats de l'ensemble des marchés des actions ont été contrastés au cours de la période, car de nombreux événements macroéconomiques et géopolitiques mondiaux ont pesé sur la performance. Les investisseurs sont généralement restés optimistes durant la première moitié de la période, en raison de la croissance économique résiliente aux États-Unis et des anticipations de politiques favorables aux entreprises de la nouvelle administration Trump. Toutefois, les tarifs douaniers imposés à certains des principaux partenaires commerciaux des États-Unis, au début de 2025, ont suscité des craintes quant à un ralentissement de la croissance mondiale. En 2025, de nombreuses banques centrales ont effectué un retour vers une politique monétaire prudente en raison de l'incertitude économique, alors que la majorité de ces banques avaient commencé à réduire leurs taux au second semestre de 2024. Les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient ont provoqué une hausse de la volatilité sur de nombreux marchés des produits de base tout au long de la période, surtout dans le secteur de l'énergie.

L'économie américaine est demeurée résiliente, le produit intérieur brut ayant progressé de 2,4 % au dernier trimestre civil de 2024. Le taux d'inflation annuel est passé de 2,6 % en octobre 2024 à 2,8 % en février 2025. La Réserve fédérale américaine (Fed) a diminué ses principaux taux d'intérêt de 0,25 % lors de ses réunions en novembre et en décembre 2024. Cet assouplissement a été motivé par l'augmentation du chômage et le ralentissement de l'inflation. Toutefois, depuis le début de 2025, la Fed a interrompu son cycle de réduction des taux en prévision d'une hausse de l'inflation qui déclouerait des politiques commerciales de l'administration Trump. Le gouvernement américain a mis en place des tarifs douaniers de 20,0 % sur les importations chinoises et des droits de 25,0 % sur les importations en provenance du Canada et du Mexique. De plus, les tarifs douaniers sur les importations d'acier et d'aluminium ont également affecté l'Union européenne (UE). En représailles, la Chine et le Canada ont annoncé des tarifs

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers intermédiaires ou annuels sur demande en téléphonant au 1 888 226-2024, en nous écrivant à Placements AGF Inc., CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.AGF.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

douaniers sur une grande variété de biens américains, tandis que l'UE a annoncé des tarifs douaniers similaires sur des biens américains comme l'alcool, les bateaux et les produits agricoles, qui ont pris effet en avril 2025. Le président de la Fed, Jerome Powell, a laissé entendre que les pressions inflationnistes des guerres tarifaires seraient temporaires. Toutefois, la Fed a revu à la baisse sa prévision de croissance économique et elle prévoit une augmentation de l'inflation américaine en raison des tarifs douaniers imposés par les États-Unis et d'autres pays.

Les marchés des actions américaines ont été volatils pendant la période, l'indice S&P 500 ayant enregistré une croissance de plus de 4,0 % en dollars canadiens. Les actions américaines ont réalisé de solides rendements au dernier trimestre civil de 2024, favorisées par la performance des actions à grande capitalisation. Les marchés des capitaux ont progressé après la victoire du Parti républicain aux élections de novembre 2024 du fait des attentes d'une baisse des impôts et d'une réglementation favorable aux entreprises. Cependant, le durcissement du ton de la Fed et la prise de bénéfices par les investisseurs ont déclenché une vente massive en décembre 2024. En 2025, l'émergence de modèles chinois d'intelligence artificielle (IA), comme DeepSeek et Qwen, a suscité de vives inquiétudes à l'égard du secteur technologique dans les marchés des actions mondiaux. Malgré la faiblesse des actions, le nombre d'opérations a augmenté de façon constante en janvier et en février 2025.

Dans la zone euro, l'inflation a augmenté au cours de la période, atteignant un sommet à 2,5 % en janvier 2025 avant de retomber à 2,2 % en mars. Contrairement à la Fed, la Banque centrale européenne (BCE) a continué de réduire ses taux au cours de la période, avec quatre baisses de 0,25 %, établissant le principal taux de refinancement à 2,65 %. Les décideurs de la BCE ont fait preuve de prudence quant à leurs prévisions de baisses de taux dans le contexte commercial actuel. Malgré les pressions déflationnistes exercées par l'acheminement de produits chinois vers l'Europe, les fabricants du monde entier continuent de faire face à certains obstacles importants, notamment la hausse des coûts des intrants, la fluctuation de la demande et les tarifs douaniers. Sur le plan politique, des élections anticipées en Allemagne ont mené à un changement de dirigeants, la coalition de centre droit composée de l'Union chrétienne-démocrate d'Allemagne et l'Union chrétienne-sociale en Bavière, dirigée par Friedrich Merz, ayant obtenu les clés du pouvoir. Les actions européennes ont perdu du terrain vers la fin de 2024 en raison de l'instabilité politique en Allemagne et en France, mais se sont redressées au début de 2025, tirant parti du recul des actions technologiques américaines, des solides bénéfices des sociétés et du plan allemand visant à investir 500 milliards d'euros dans le développement d'infrastructures de défense.

Les marchés émergents ont été à la traîne des marchés développés pendant la période. Les risques liés aux tarifs douaniers imposés par l'administration Trump et la vigueur du dollar américain ont eu une incidence négative sur les actions des marchés émergents. Au cours de la période, les

actions chinoises ont surpassé les actions mondiales et les actions américaines sous l'effet de la hausse de la popularité de la stratégie de diversification des risques chez les investisseurs dans un contexte de changements des dynamiques de risques à l'échelle mondiale et d'amélioration des valorisations dans les marchés émergents. Le marché des actions chinois a surmonté les risques liés aux tarifs douaniers ainsi que ses faiblesses structurelles grâce à l'émergence de nouveaux modèles d'IA chinois moins coûteux. En revanche, les gains initiaux obtenus par les actions en Inde, en Corée du Sud et à Taïwan en 2025 n'ont pas suffi à compenser les pertes enregistrées au dernier trimestre civil de 2024, ce qui a pesé sur le rendement global des marchés émergents. Les actions indiennes ont reculé du fait de la faiblesse de la roupie indienne, des pressions exercées sur la croissance économique et des sorties de fonds des investisseurs institutionnels étrangers vers la Chine. Les actions de Taïwan ont été à la traîne en raison de craintes que des tarifs douaniers soient imposés dans le secteur des semi-conducteurs et de la possibilité que les investissements en IA diminuent. Les marchés sud-coréens ont affiché des pertes étant donné que l'instabilité politique persiste au pays.

En novembre 2024, le Département américain de l'énergie a dévoilé son tout premier plan détaillé national visant à permettre au secteur manufacturier de tirer parti de l'énergie propre, ce qui favorisera la croissance de ce secteur aux États-Unis.

En janvier 2025, l'Alliance climatique des États-Unis, groupe bipartite composé de 24 gouverneurs d'État, a envoyé une lettre au secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette lettre réitérait l'attachement de l'Alliance à l'Accord de Paris, nonobstant la décision du président Trump de se retirer de cet accord. Elle précisait également que les membres sont en voie d'atteindre leur objectif climatique à court terme de réduire les émissions collectives nettes de gaz à effet de serre de 26,0 % par rapport au niveau de 2005 d'ici 2025. Toutefois, en février, le président Trump a publié un décret présidentiel intitulé *Unleashing American Energy* (« Libérer l'énergie américaine »), ordonnant au gouvernement fédéral de mettre fin à l'affectation de fonds visés par les lois *Inflation Reduction Act* et *Infrastructure Investment and Jobs Act*.

En février, plusieurs États américains, dont le Colorado, l'Illinois, le Maine, le New Jersey et New York, ont présenté de nouveaux projets de loi sur les informations à fournir en matière de lutte contre les changements climatiques. La Commission européenne a présenté un projet de loi « omnibus », qui comprend des révisions substantielles de la directive en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises et de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. En outre, la Commission européenne a dévoilé sa proposition de « Pacte pour une industrie propre », destinée à accélérer les efforts de décarbonisation et à soutenir les secteurs liés aux technologies propres.

Le gouvernement suisse s'est également fixé un nouvel objectif climatique, soit une réduction de 65,0 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035 par rapport au niveau de 1990. Cette initiative sera mise en œuvre au moyen d'un budget d'émissions pour la période allant de 2031 à 2035. Cet objectif fait partie de la deuxième contribution déterminée au niveau national de la Suisse, comme il est indiqué dans l'Accord de Paris, et est conforme à la *Loi sur le climat et l'innovation* du pays.

Malgré un ralentissement généralisé des investissements en lien avec ce thème et une faible confiance des investisseurs en ce qui concerne les secteurs de croissance par rapport au niveau historique, la transition énergétique devrait se poursuivre. La transition vers des systèmes énergétiques propres et résilients est attribuable à des forces structurelles allant au-delà des cycles du marché, soit le besoin urgent de s'adapter aux changements climatiques, la sécurité énergétique et l'innovation technologique. Partout dans le monde, les gouvernements et les entreprises priorisent la décarbonisation et la modernisation des réseaux en réponse aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la hausse des coûts de l'énergie et à l'instabilité géopolitique. Ces pressions créent de véritables occasions dans des domaines comme l'électrification, la résilience des réseaux et les infrastructures résilientes face aux changements climatiques. À mesure que les risques climatiques s'intensifient, les investissements dans des solutions énergétiques durables sont de plus en plus considérés comme étant une nécessité et non un choix, ce qui soutient la transition énergétique à long terme.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) du Fonds, en fournissant un service d'analyse et en prenant des décisions concernant le choix des fonds sous-jacents et des FNB et la pondération cible des avoirs du Fonds. Les frais à verser à PAGF en contrepartie de ces services sont payés directement par chaque porteur de parts et ne sont pas des charges pour le Fonds.

PAGF paie toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus le plus récent, en contrepartie de frais d'administration à taux fixe. Ces frais s'élèvent à 0,32 % de la valeur liquidative annuelle du Fonds. Le Fonds a payé des frais d'administration d'environ 58 000 \$ pendant le semestre clos le 31 mars 2025.

PAGF est une filiale en propriété exclusive indirecte de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir »,

« anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'élosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre clos le 31 mars 2025 et des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2025 (\$)	30 sept. 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période ¹⁾	32,99	27,35	25,78	25,00*	-	-
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,08	0,37	0,21	0,02	-	-
Total des charges	(0,05)	(0,09)	(0,09)	(0,02)	-	-
Gains (pertes) réalisés	0,51	0,19	0,08	(0,00)	-	-
Gains (pertes) latents	(2,42)	5,37	(0,81)	(2,39)	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²⁾	(1,88)	5,84	(0,61)	(2,39)	-	-
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	-	(0,00)	-	-	-	-
Dividendes	(0,15)	(0,23)	(0,03)	-	-	-
Gains en capital	(0,12)	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales ³⁾	(0,27)	(0,23)	(0,03)	-	-	-
Actif net à la clôture de la période ⁴⁾	30,91	32,99	27,35	25,78	-	-

Ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2025	30 sept. 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	35 615	34 502	21 777	4 261	-	-
Nombre de parts en circulation (en milliers)	1 152	1 046	796	165	-	-
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,35 %	0,35 %	0,36 %	0,39 %	-	-
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	0,39 %	0,39 %	0,39 %	0,39 %	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,13 %	0,14 %	0,14 %	0,04 %	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	0,93 %	7,47 %	5,99 %	0,02 %	-	-
Valeur liquidative par part	30,91	32,99	27,35	25,78	-	-

Notes explicatives

- 1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
- b) Les activités du Fonds ont commencé en juillet 2022, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres du Fonds.
- 2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- 3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux. La

détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.

- 4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- 5) Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 6) PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.
- 7) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulatif des achats ou le produit cumulatif des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. PAGF est responsable des activités quotidiennes du Fonds, et notamment de fournir les services de placement et de gestion et les autres services d'administration requis par le Fonds. Les frais à verser en contrepartie de ces services sont payés directement par chaque porteur de parts, et non par le Fonds.

* représente l'actif net initial

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

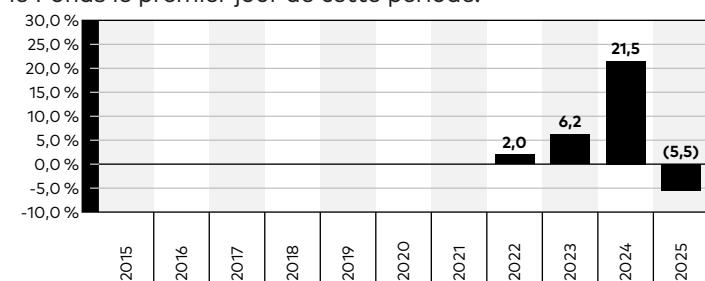
Rendement passé*

Les données sur le rendement supposent que les distributions versées par le Fonds au cours des périodes visées ont été réinvesties en totalité dans d'autres titres du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, des rachats, des distributions ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente la performance annuelle du Fonds pour chacun des dix derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2024 (et le rendement intermédiaire pour le semestre clos le 31 mars 2025), le cas échéant, et l'évolution de la performance du Fonds au fil des ans. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cette période.



Le rendement pour 2022 correspond aux résultats de la période comprise entre le 6 juillet 2022 et le 30 septembre 2022.

Aperçu du portefeuille

Au 31 mars 2025

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 30 juin 2025.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les fonds de placement sous-jacents et les FNB sont disponibles sur le site www.sedarplus.ca.

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds d'actions	86,8
FNB – Actions internationales	9,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Autres actifs (passifs) nets	0,1
Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds d'actions mondiales Croissance durable AGF	86,8
FNB Actions mondiales Facteurs ESG – Approche systématique AGF	9,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,0
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	35 615 \$

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.



Investis avec discipline

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.

CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 888 226-2024
Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.